

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple—Un But—Une Foi

MINISTERE

DES AFFAIRES ETRANGERES

CENTRE NATIONAL D'ACTION

ANTIMINES AU SENEGAL (CNAMS)

RAPPORT DE L'ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE

Le Centre National d'Action Antimines au Sénégal (CNAMS) a organisé, du 29 juin au 02 juillet 2010, à l'hôtel Les Filaos de Saly Portudal, un atelier de renforcement des capacités au profit des membres de la Commission Nationale pour la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa.

Cette rencontre a vu la participation des membres de la Commission Nationale, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP), du ministère de l'Economie et des Finances et du personnel du CNAMS/PALAC. La feuille de présence y relative est jointe en annexe.

L'ouverture des travaux est marquée par une série d'allocutions qui a permis à Monsieur Nicolas MARTIN, chargé de programme au PNUD, Monsieur Nourou DIABAKHATE, chargé de programme à la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP), au Colonel Alioune WADE, représentant la primature, Monsieur Ousmane BA, député à l'Assemblée Nationale et au Capitaine de Vaisseau Samba FALL, représentant de la Présidence de la République, de relever l'importance de l'atelier et du travail fourni par le CNAMS.

A l'issue de ces interventions, l'Ambassadeur Papa Omar NDIAYE, Directeur du CNAMS, qui a présidé les travaux, a souligné la nécessité de mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources. Il a félicité Madame Eva FAYE, consultante pour la qualité du travail

effectué et remercié les membres de la Commission Nationale pour leur engagement, les invitant à s'impliquer davantage.

Après la validation de l'agenda, l'avant-projet de stratégie de mobilisation des ressources pour le CNAMS a été présenté. Madame Faye a situé le cadre d'intervention et de financement de l'action antimines avant et après la mise en place d'un cadre institutionnel, pour ensuite aborder les différents aspects d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources. Il s'agit de :

- La nécessité de mobiliser les acteurs clés nationaux dans un souci de planification et d'orientation des démarches compte tenu des engagements, des priorités et du calendrier d'intervention de chacun des partenaires,
- La nécessité de s'inscrire dans les cadres stratégiques nationaux (DRSP, DPES et PRAESC) pour la prise en compte de la contamination par mine,
- La mise en place d'une offre de projet clair et concis,
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication adaptée, basée sur des messages clés, qui tiennent compte des enjeux, des priorités du programme, de ses réalisations et perspectives.
- La capacité de mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Action antimines accompagnée d'un plan d'action chronologique, détaillé par composante et doté d'un budget,
- Le Renforcement de la participation des bailleurs aux processus de suivi -évaluation

La suite est consacrée à l'examen du plan d'action prioritaire, du document de stratégie de mobilisation élaboré et celui de présentation générale en français qui est traduit en anglais.

Après de fructueux échanges, les documents sont adoptés sous réserve de quelques modifications.

Les recommandations suivantes ont été formulées par l'atelier :

- Procéder à la restitution des terres déjà dépolluées pour permettre aux populations de les réutiliser ;

- Elaborer une fiche technique qui présente la problématique mines suivant les différents axes des stratégies nationales et cadres de coopération. Cette fiche qui contiendra les arguments clés selon le groupe thématique, servira de plaidoyer pour les membres de la Commission (ou ministère) qui siégeront au niveau des différents groupes de travail pour l'élaboration du DPES et la révision du PRAESC ;
- Créer dans le site Web du CNAMS une page consacrée aux réalisations, besoins et perspectives du programme.

Par ailleurs, l'atelier a invité le PNUD à faire preuve de plus de diligence dans la mise à disposition des fonds

L'examen du plan d'action de déminage, au début de la troisième journée, présenté par Monsieur Ibrahima SECK, Chef de la Division des Opérations et de la Gestion de l'Information (DOGI) du CNAMS, a permis aux membres de la Commission Nationale de faire des observations sur le document et le tableau de hiérarchisation des localités suspectes.

Il a ensuite été demandé :

- de placer l'objectif « déterminer l'ampleur de la contamination par mine » au début des objectifs spécifiques ;
- d'intégrer les activités de liaison communautaire dans le plan d'action de déminage.

L'examen du plan d'action pour l'éducation au risque, présenté par Madame Khady BADJI CISSE, chef du bureau Education au Risque, a donné lieu à des observations sur la formulation et le nombre d'objectifs spécifiques. Quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus au lieu de six (06).

Il a été recommandé de revoir le contexte et l'état des lieux pour une reformulation plus harmonisée.

La dernière présentation de l'atelier, a permis à l'Ambassadeur Papa Omar NDIAYE, de faire le point sur les activités du CNAMS, depuis la dernière rencontre de mars 2010, dont notamment :

- La participation à la réunion des Experts des Etats Parties au Protocole V de la Convention sur Certaines Armes Classiques sur les Restes explosifs de Guerre tenue à Genève en avril 2010
- La participation au Senior Management Training Course à James Madison University aux Etats Unis en mai – juin 2010
- les travaux des comités permanents de la Convention sur l'interdiction des mines Antipersonnel à Genève du 21 au 26 juin 2010.

Clôturant les travaux, L'Ambassadeur Mankeur NDIAYE, a remercié et salué l'engagement de tous les participants durant les travaux.

Le rapporteur

Fatou Bintoul Hadji MALE SECK

